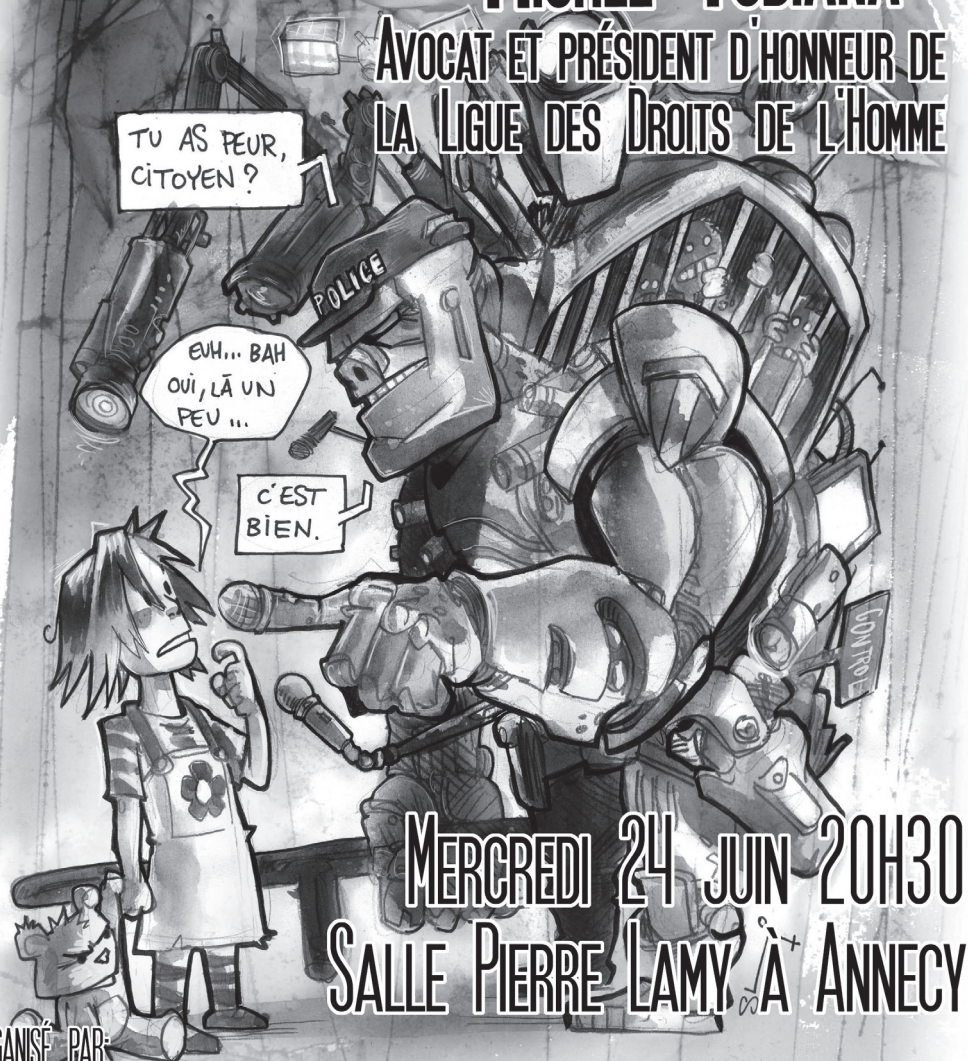


LOIS SÉCURITAIRES: PROTECTION OU MENACE?

DÉBAT PUBLIC EN PRÉSENCE DE: **MICHEL TUBIANA**

AVOCAT ET PRÉSIDENT D'HONNEUR DE
LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



MERCREDI 24 JUN 20H30
SALLE PIERRE LAMY À ANNECY

ORGANISÉ PAR:
LE COMITÉ DE SOUTIEN TARNAC ANNECY ET LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74
tarnacannecy@gmail.com

LOIS SÉCURITAIRES: PROTECTION OU MENACE?

DÉBAT PUBLIC EN PRÉSENCE DE: **MICHEL TUBIANA**

AVOCAT ET PRÉSIDENT D'HONNEUR DE
LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



MERCREDI 24 JUN 20H30
SALLE PIERRE LAMY À ANNECY

ORGANISÉ PAR:
LE COMITÉ DE SOUTIEN TARNAC ANNECY ET LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74
tarnacannecy@gmail.com

Des descentes dans les collèges, des enfants de 6 ans interpellés à l'heure du goûter, des syndicalistes raflés après une manifestation, des portiques dans les lycées, des jeunes accusés à tort de terrorisme, des technologies de surveillance omniprésentes, des prélèvements ADN systématiques, un nombre de garde à vue ou délit d'outrage en hausse vertigineuse et des policiers sous pression, des quartiers délaissés envahis par des CRS surarmés, des juges d'instruction menacés dans leur fonction, une justice à 2 vitesses, expéditive et automatique pour les faibles et clément voire inexistante pour les puissants, etc, etc...

Autant de faits qui doivent nous alarmer!

De Marciac à Tarnac, de fichiers en procédures outrancières, n'y a-t-il pas, au nom de la protection légitime, une volonté d'assurer la sécurité au détriment de la liberté? Un contrôle social généralisé ne devient-il pas un objectif en soi ?

Des descentes dans les collèges, des enfants de 6 ans interpellés à l'heure du goûter, des syndicalistes raflés après une manifestation, des portiques dans les lycées, des jeunes accusés à tort de terrorisme, des technologies de surveillance omniprésentes, des prélèvements ADN systématiques, un nombre de garde à vue ou délit d'outrage en hausse vertigineuse et des policiers sous pression, des quartiers délaissés envahis par des CRS surarmés, des juges d'instruction menacés dans leur fonction, une justice à 2 vitesses, expéditive et automatique pour les faibles et clément voire inexistante pour les puissants, etc, etc...

Autant de faits qui doivent nous alarmer!

De Marciac à Tarnac, de fichiers en procédures outrancières, n'y a-t-il pas, au nom de la protection légitime, une volonté d'assurer la sécurité au détriment de la liberté? Un contrôle social généralisé ne devient-il pas un objectif en soi ?